

### **MODALITES D'INSCRIPTION**

A l'inscription, prévoir :

- la carte d'identité
- titre d'étude : Voir ci-dessus
- n° inscription au FOREM pour les *demandeurs d'emploi* indemnisés à 100% (justificatif)
- attestation du CPAS pour les personnes émergeant au CPAS
- preuve ou attestation délivrée par une administration publique pour les personnes en situation d'handicap.

**Conditions financières : voir site [www.namur-cadets.be](http://www.namur-cadets.be)**

**Paiement par BANCONTACT**

### **DUREE DES ETUDES**

1 an à raison d'une soirée par semaine, de 17H45 à 21H05 ou une matinée de 9h00 à 12h20 ou une après-midi de 13h à 15h30.

### **TITRE DELIVRE**

Attestation de réussite pour chaque unité d'enseignement.

### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

EAFC Namur Cadets  
Place de l'Ecole des Cadets 6 - 5000 NAMUR  
Matricule 9.236.042  
Tél : 081/22.29.03 – 22.92.39 - Fax : 081/23.06.82  
E-mail : [info@namur-cadets.be](mailto:info@namur-cadets.be)

Pendant la période scolaire : de 8h30 à 12h et de 15h30 à 21h, le samedi de 8h30 à 13h30.

Pendant les congés scolaires: voir site [www.namur-cadets.be](http://www.namur-cadets.be)



## **Initiation à l'art floral**

Étude des différentes formes de composition : compositions de fleurs naturelles ou sèches, compositions de circonstance (Toussaint, Noël, Saint-Valentin, naissance, communion, mariage, milieu de table...); décoration à l'aide de plantes vertes; initiation à l'art japonais, scandinave.

Étude des matières première et de l'outillage.



## **Compositions et bouquets**

Réaliser des combinaisons harmonieuses de couleurs, de plantes entières, de fleurs coupées, de fleurs séchées ou en tissus selon les règles de l'art floral.

Concevoir et réaliser des montages en fonction des circonstances ou des saisons.

Concevoir et de réaliser des montages à base de fleurs, fruits et légumes. Concevoir et créer des vasques d'eau avec des fleurs flottantes.

Initiation à l'art floral

80 périodes

**CONDITIONS D'ADMISSION**

CEB **ou** présenter une épreuve écrite d'admission en français de niveau CEB et être âgé de 16 ans minimum.



Compositions et bouquets

80 périodes

**CONDITIONS D'ADMISSION**

- Avoir obtenu l'attestation de réussite de l'U.F. « Fleuriste – initiation à l'art floral »



**Un budget « fleurs » entre 10 et 15€ est à prévoir par cours.**

*Une période de cours équivaut à 50 minutes*